



Serre Chevalier Vallée  
Briançon

été  
2019

# SAINT-CHAFFREY

# INFO

EDITO



Un soleil éblouissant entrecoupé de chutes de neige providentielles juste avant des périodes de vacances ont attiré cet hiver de nombreux touristes.

Cependant, cette hausse de fréquentation nécessite de la part des acteurs économiques une constante adaptation face à une clientèle de plus en plus changeante notamment en fin de saison et avide de nouveautés.

Ainsi, en mars, le Grand Prix de Serre Chevalier et les concerts organisés lors du Trophée de Serre Chevalier ont redynamisé la station. Je tiens à remercier SCV domaine skiable, les organisateurs, les services de la préfecture, Gendarmerie, police municipale, les services techniques et administratifs, l'office de tourisme intercommunal, écoles de ski, commerçants, les bénévoles ainsi que tous ceux et celles qui se sont investis pour la réussite de ces événements, et qui ont démontré qu'« Ensemble c'est Tout » et mieux. Et ce malgré nos cœurs meurtris !

Alors tout en profitant des vacances d'été continuons à mobiliser l'ensemble de nos compétences pour l'élaboration de projets performants qui valoriseront les atouts de notre territoire afin de maintenir la qualité de vie des habitants mais également le rendre attractif pour les touristes.

Je souhaite à chacun de vous une saison estivale riche de bons moments.  
Au plaisir d'échanger avec vous,

Le Maire, Catherine BLANCHARD

## SOMMAIRE

PELE MÊLE	P2/4
LES TRAVAUX	P45
BUDGET	P6/7
DOSSIER SPÉCIAL : Chantemerle	P8
AU FIL DE L'EAU	P9
SIVM	P10/11
ZOOM SUR	P12
ETAT CIVIL	P13
TOURISME	P14/15
AGENDA	P16

### • MAIRIE DE ST CHAFFREY

Route du Pont-Levis  
05330 St Chaffrey  
☎ 04 92 24 15 70  
✉ [accueilmairie@saintchaffrey.fr](mailto:accueilmairie@saintchaffrey.fr)  
[www.saint-chaffrey.fr](http://www.saint-chaffrey.fr)

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Tous les matins du lundi au vendredi de 8h15 à 12h
- Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h
- Mardi de 13h30 à 18h
- Jeudi de 14h30 à 17h

• Permanence du maire : le dernier vendredi de chaque mois de 17h à 18h, salle du conseil.

• Permanence urbanisme : tous les mardis de 14h à 18h, sur rendez-vous.

### • NUMÉROS UTILES

Police Municipale : ☎ 06 74 09 90 06  
Gendarmerie : ☎ 04 92 24 00 56

Pompiers : ☎ 18  
SAMU : ☎ 15  
Service aux malentendants : ☎ 114  
Police Municipale : ☎ 04 92 24 15 70

### • CABINET MÉDICAL Le Serre d'Aigle

☎ 04 92 54 62 99  
OUVERTURE  
- En inter-saison : de 14h à 18h du lundi au vendredi (Monétier de 9h à 12h30 du lundi au samedi)  
- À partir du 08 juillet au 31 août  
Du lundi au vendredi de 9h à 19h  
Samedi de 9h à 18h

### • DÉCHETTERIE DU CLÔT JOUFFREY

☎ 04 92 54 52 52  
OUVERTURE du 2 mai 2018 au 30 septembre 2019  
- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 17h30  
- Le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 (fermé le dimanche)

Directeur de publication  
Martine Alyre, Simon Astier  
Catherine Blanchard  
Ludivine Ruer

Réalisation : Esquiss  
Impression : Doc Innov  
Tirage : 1 000 ex  
Crédit photos : Mairie de St Chaffrey  
Agence Zoom

## PÊLE MÊLE

### *Prolongation de l'aide à l'achat de vélo à assistance électrique*



Les bienfaits de la pratique du vélo ne sont plus à démontrer, tant sur l'environnement que sur la diminution des nombreuses nuisances rencontrées sur les routes (bruit, stationnements...)

Afin d'encourager cette pratique, le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras, et les communes participantes, mettent en place un dispositif d'aide à l'acquisition de Vélos à Assistance Electrique (VAE), via le programme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Ainsi, chaque résident principal des communes participantes peut prétendre au versement d'une subvention de **500 €** (400€ du PETR et 100€ de la Commune de St Chaffrey) **attribuée pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique neuf**, sachant que 5 vélos sont subventionnables.

Les conditions à remplir ainsi que les démarches à suivre sont disponibles sur le site internet de la commune : [www.saint-chaffrey.fr](http://www.saint-chaffrey.fr)

### Incivilités

**LES VOIES PUBLIQUES NE SONT PAS DES PARKINGS : un riverain n'a pas le droit de se garer devant chez lui sur la voie publique.**

Le juge judiciaire estime, selon une jurisprudence constante, qu'un riverain ne dispose pas d'un droit à se garer devant chez lui : cela contrevient au principe d'égalité de tous les citoyens devant la loi puisqu'ils doivent acquitter les redevances et équivaut à une privatisation de l'espace public (Crim., 8/04/1992, n° 91-84198 ; Crim., 17/10/2000, n° 00-80232)

**Rappel** : aucune disposition n'interdit de stationner devant son domicile si le stationnement se fait sur un espace privé, en mono-propriété et sans gêner la circulation des piétons.

### *Opération embellissement facade toiture*

La commune de Saint-Chaffrey, soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses résidents et de voir renforcer l'attractivité de son territoire, souhaite poursuivre la mise en œuvre de l'opération Façades Toitures Vitrites, destinée à aider et inciter les propriétaires de la Commune à effectuer des travaux de ravalement de façades et de réfection de toiture de qualité. Cette opération d'embellissement devra faciliter la réalisation de travaux de qualité. La prise en charge par la Commune d'une partie du coût des travaux de Façades-Toitures-Vitrites engagés par les particuliers, apparaît comme la contrepartie naturelle aux exigences qualitativement posées.

**Cette opération comprend deux types d'aides :**

- > une aide financière incitative par la mise en place de subventions communales au ravalement de façades, réfection de toitures et des vitrites.
- > une aide technique et architecturale assurée par le Service Urbanisme de la Commune.

Pour plus de renseignements, le service d'urbanisme reçoit le public le mardi après-midi de 14h à 17h30 sur rendez-vous au ☎ 04 92 24 15 70

Nous les remercions pour leur longue carrière passée au service de la mairie, ont été admis à la retraite :



Geneviève Faure, agent d'entretien (entrée en 1997)  
Francis Payan, chauffeur du bus scolaire (entré en 1988)  
Ghislaine Robert, responsable des finances (entrée en 1989)

Comment améliorer l'intégration paysagère des espaces agricoles ?

SUIVEZ l'actualité de la commune  
en temps réel  
avec l'application



**NOUVEAUTÉ LE PAIEMENT DES FACTURES EN LIGNE**

Le service de paiement en ligne de vos factures (TIPI—Titres payables par Internet).  
Ce mode de paiement vient compléter les moyens déjà existants : chèque, paiement en espèces, prélèvement...

Disponible 24h/24 - 7j/7, le télépaiement c'est gratuit ! Pensez-y, ça vous simplifie la vie !

A réception de votre facture, connectez-vous en mode sécurisé sur la page de paiement de la direction Générale des Finances publiques : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Munissez-vous de votre facture et de votre carte de paiement.  
Saisissez l'identifiant collectivité, la référence et le montant de la dette inscrits sur le titre de perception ou l'avis des sommes à payer ainsi qu'une adresse email valide pour le ticket.



**1** Page d'accueil du site



**2** Saisissez dans le formulaire proposé l'identifiant de la collectivité



**3&4** Saisissez ensuite la référence et le montant de votre facture ainsi que votre adresse de courrier électronique valide.



**5** Lorsque TIPI a contrôlé et identifié votre facture, choisissez le type de carte bancaire que vous souhaitez utiliser, avant mise en relation avec le gestionnaire de télépaiement.

- 1** Je me munis de mon « Avis de Sommes à Payer »  
Tous les renseignements nécessaires au paiement y figurent.
- 2** Je me connecte à l'adresse [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)
- 3** Je saisis les renseignements demandés
- 4** Je vérifie et valide les informations affichées à l'écran
- 5** Sur la page de paiement sécurisée, je saisis les coordonnées de ma carte bancaire.
- 6** Une fois validé, je reçois sur ma messagerie électronique la confirmation de mon paiement.

A l'issue de la transaction, vous avez la possibilité d'imprimer un ticket de paiement transmis simultanément sur votre adresse électronique.

L'application TIPI enregistre la transaction et interdit un éventuel double paiement par Internet pour la facture concernée



**HORAIRES NAVETTES MARCHÉ LE MERCREDI MATIN**

La navette est réservée aux personnes domiciliées sur la commune de St Chaffrey (résidents permanents et secondaires)  
Places limitées à 47 personnes.

**DIRECTION >>>> BRIANÇON**

DEPART-ALLER	HORAIRES
Devant l'Église de Chantemerle	8h40
Ancienne Gendarmerie Les Potasses	8h45
Mairie	8h50
La Schappe	8h55

**DIRECTION >>>> SAINT-CHAFFREY**

DEPART-RETOUR	HORAIRES
La Schappe	11h
Mairie	11h15
Ancienne Gendarmerie Les Potasses	11h20
Devant l'Église de Chantemerle	11h25



Nicolas GALLIANO  
Adjoint délégué aux travaux

# LES TRAVAUX

## RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

### RÉNOVATIONS



Salle de musique agrandie et repeinte

### Création de locaux sociaux pour les services techniques

La première tranche  
avec les vestiaires est enfin  
terminée pour un coût de  
337 681€ (réparti sur 2017/18/19).



### Salle du Foyer des Jeunes

En l'absence d'association des jeunes, la salle du « foyer des jeunes » ne sera plus à disposition exclusive des jeunes, repeinte, nettoyée et équipée de tables et de chaises elle pourra être louée ou prêtée à diverses associations ou utilisée pour des événements communaux.

### Appartement au dessus de la crèche : repeint et mis en location à l'année.

### Parc des Colombiers

Mise en place d'une « plancha » électrique et connectée accessible gratuitement à tout le monde (3 600 €).  
Jeux d'enfants pour les 2 à 6 ans (17 000 €).



Antoine JACOB  
Nouvel agent polyvalent  
des services techniques  
depuis février 2019



Espace du personnel  
des Services Techniques

# LES TRAVAUX PROJETS

## À VENIR...

### Toilettes sèches au col du Granon

afin d'améliorer l'accueil de ce site très fréquenté, la commune a décidé d'installer des toilettes sèches pour un montant de 36 420 €, dont une participation du conseil départemental de 7 000 €.



< Insertion paysagère du projet

### Rond point de Chantemerle

Installation en cours de petites éoliennes avec un aménagement paysager.

### Embellissement des transformateurs

de l'Eyrette et du Peylavio par le CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement.) Ils interviendront également sur l'entretien des cunettes des chemins ruraux !

### Voiries

- Goudronnage rue du Béal du Ton

**Coût : 28 000 €**

- **Chemin des Neyzets** : réfection complète à partir du pont des Neyzets, les travaux débuteront dès cet été.

- **La route du Pont Levis** (du rond point du téléphérique au pont du Verdarel), des travaux de réfection totale, débuteront début août afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.

**Coût : 583 000 HT**

Des subventions sont demandées sur ces opérations.

Les riverains seront informés des modalités de circulation par affichage et distribution individuelle

### Mur du cimetière de Saint Chaffrey

- Restauration du mur intérieur et supérieur

**Coût : 18 000 €**

### Services Techniques

La tranche 2 va commencer : ateliers, bureaux

**Coût : 170 000 HT**

Des subventions sont demandées sur ces opérations.



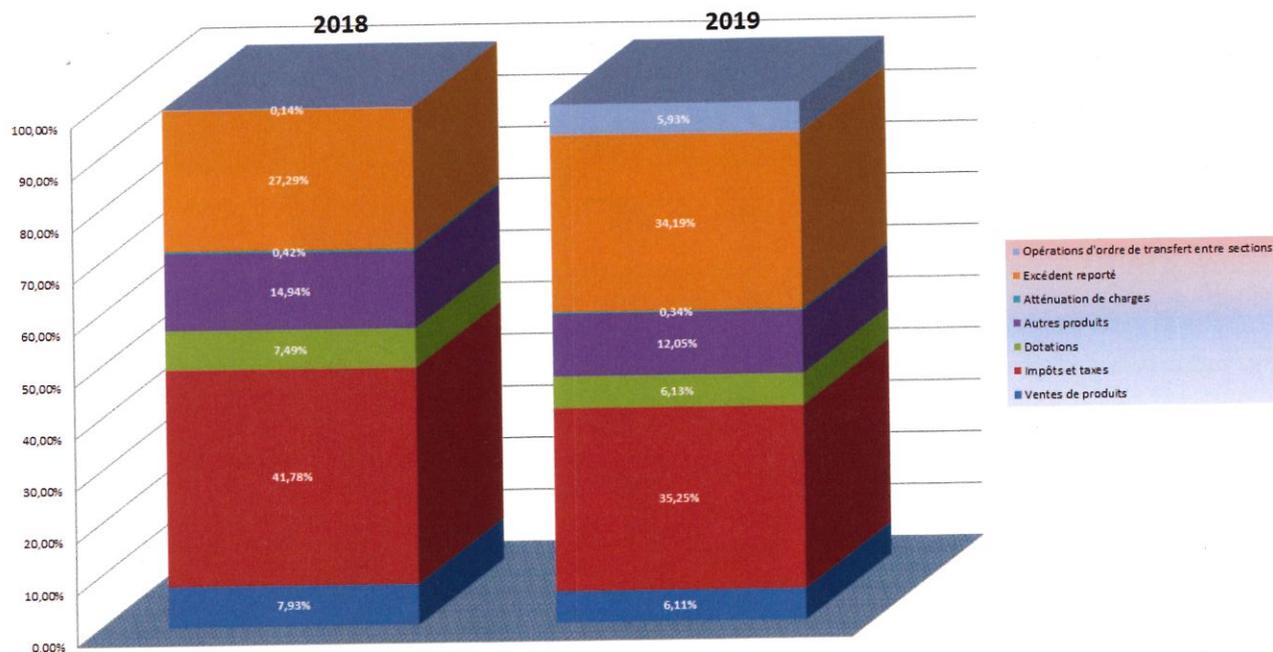
## BUDGET GÉNÉRAL 2019

Section de fonctionnement  
8 822 150,00 €

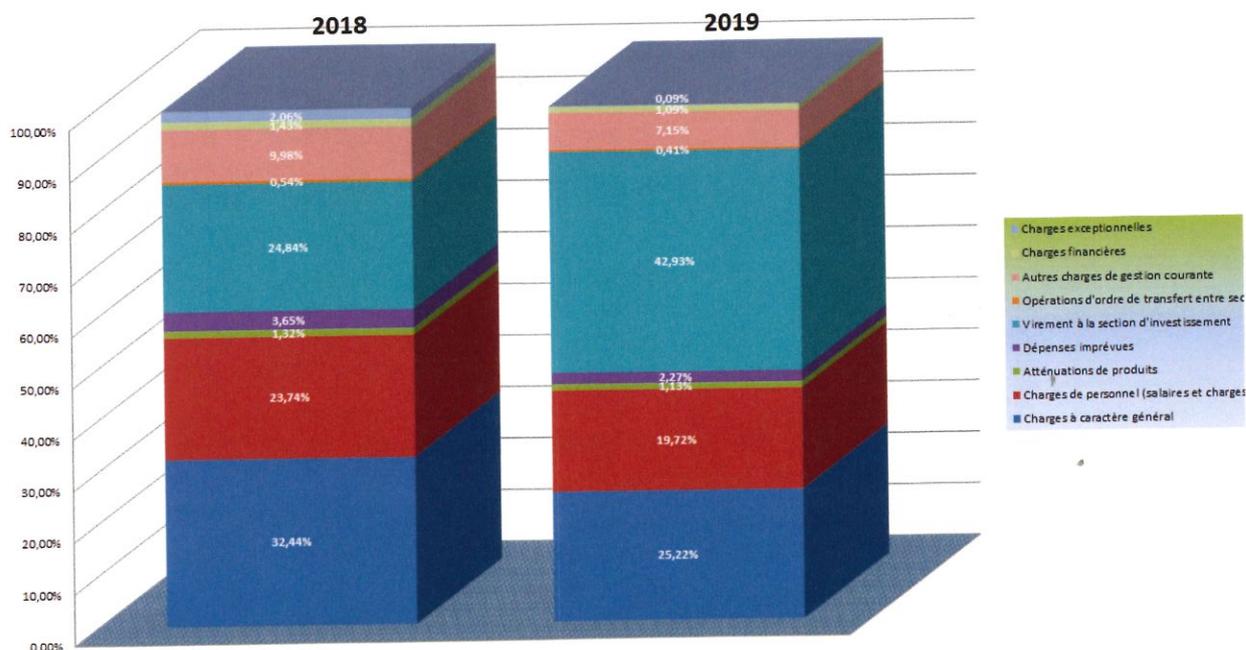
Section d'investissement  
En dépenses : 4 277 338,00 €  
En recettes : 6 094 369,00 €

Budget global  
En dépenses : 13 099 488,00 €  
En recettes : 14 916 519,00 €

### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 / 2019

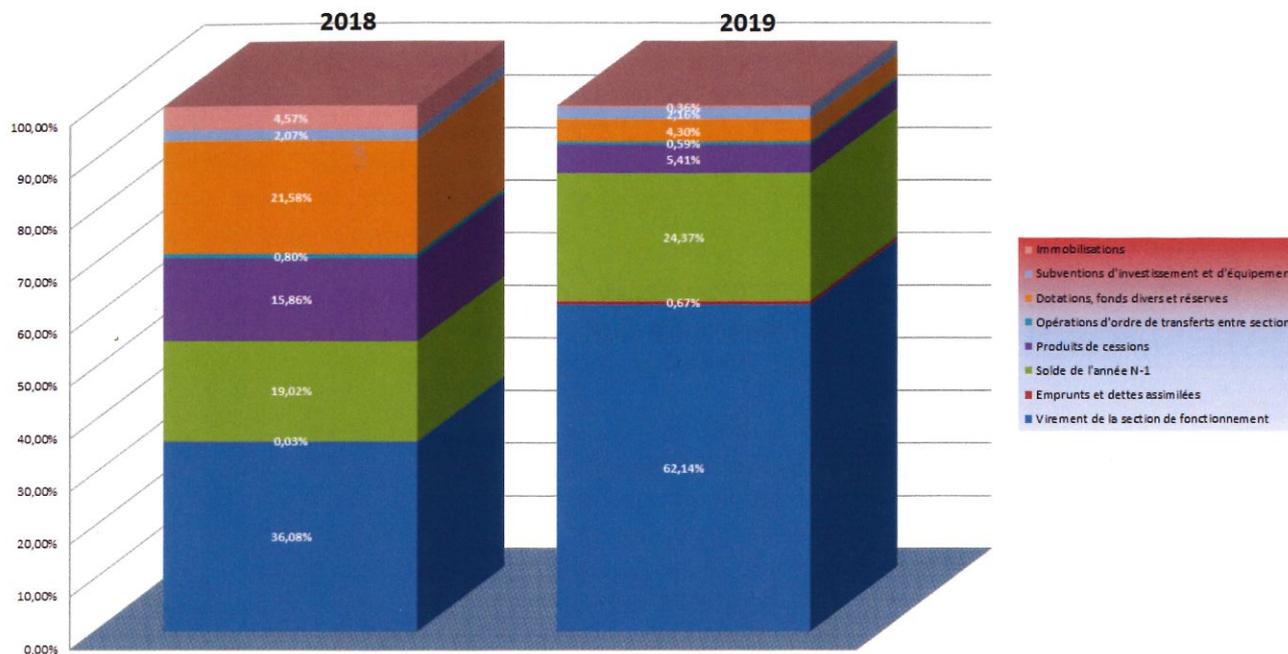


### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018 / 2019



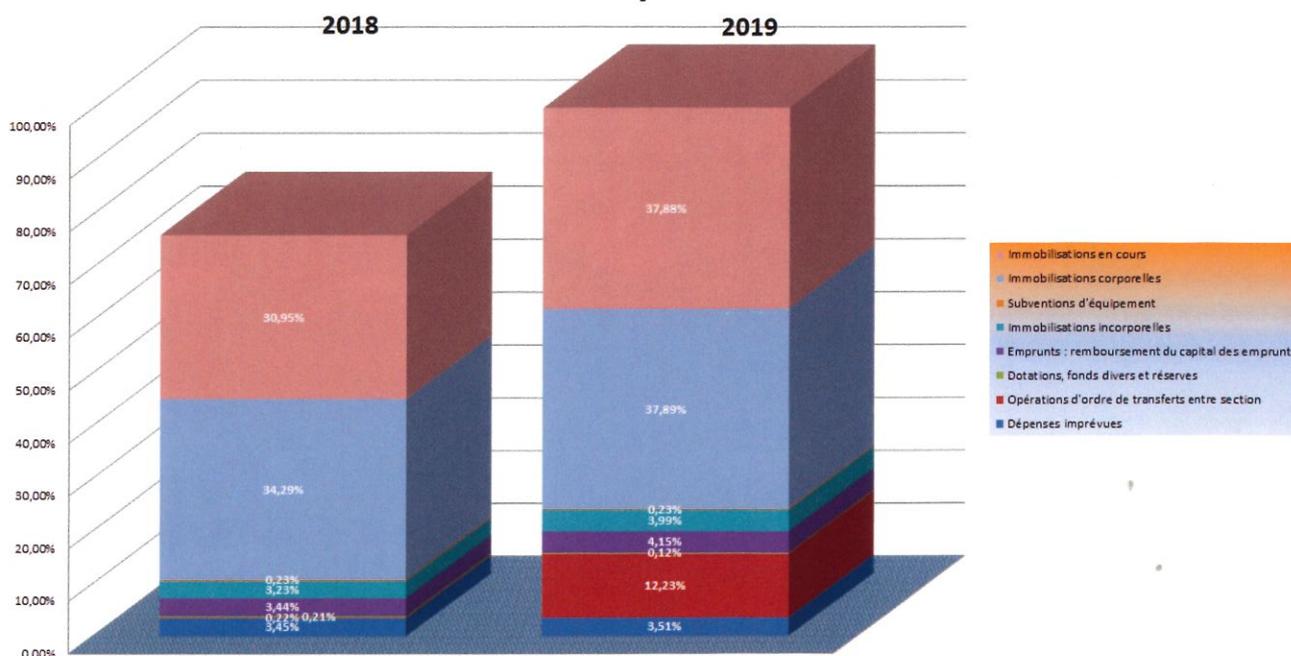
Grâce à des efforts de gestion et la baisse des dépenses à caractère général, la commune a limité l'impact de la baisse des dotations de l'État et le maintien des taux d'imposition. Ainsi, a été dégagé un excédent qui sera transféré en section d'investissement pour un montant de 3 787 250 € alors qu'il était de 1 753 700 € en 2018. En 2018, sur un montant de 5 269 200 € inscrits en dépenses de fonctionnement, le montant des titres émis d'élèvent à 4 175 970 €

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018 / 2019



Certains nous ont reproché de thésoriser mais de gros investissements devront être réalisés prochainement. La vente de 360 000 € de l'immeuble le Portique qui coûtait en charges à la commune et la vente du terrain situé au Peyron pour 252 000 € a permis également à la commune d'augmenter sa capacité d'autofinancement.

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018 / 2019



Angélique FEDORENKO  
Responsable des Finances

# Étude d'aménagement de Chantemerle...



L'atelier de maquettage

Nous avons engagé depuis l'automne, une étude de programmation urbaine de Chantemerle et du front de neige avec le cabinet « Toposcope de Lyon ».

La phase de diagnostic s'est déroulée tout l'hiver, avec des réunions publiques, des enquêtes sociologiques de terrain, un **atelier participatif de maquettage**, et une dernière réunion publique de synthèse ouverte aux habitants et aux acteurs économiques.

Toutes ces étapes de concertations et d'échanges ont permis d'imaginer, de structurer, et de valider les besoins et les orientations (circulation voiture et piétonne, parkings, commerces, activités sportives et culturelles, espaces publics naturels ou aménagés, etc.).

L'idée était de dégager des axes forts qui vont permettre au Cabinet Toposcope de proposer des scénarios !  
Cette phase finale sera présentée durant l'été 2019.



©Agence Zoom

**Vous pouvez retrouver tous les éléments clés de ce diagnostic  
et de cette étude sur le site de la commune  
[www.saint-chaffrey.fr](http://www.saint-chaffrey.fr)**

## AU FIL DE L'EAU

### PRÉSENTATION DE LA RÉGIE MUNICIPALE DU SERVICE DE L'EAU

La commune de Saint-Chaffrey gère le service de l'eau en régie. L'ensemble du personnel technique peut être amené à intervenir sur les réseaux, cependant, Mr Jean-Christian Garcin est plus spécifiquement attaché au suivi et à l'entretien des réseaux d'eau (réparations, relevés, interventions sur réseau, changement des compteurs).

La Commune de Saint-Chaffrey compte six sources d'eau potable, dont quatre alimentent principalement le réseau de distribution :

- Source de la Cascade
- Source de Sainte-Elisabeth
- Source des Eduits
- Source Pré des Mille Chemins

Et deux desservent directement les restaurants d'altitude :

- Source du Grand Alpe
- Source des Trois Croix

Ces sources ne font l'objet d'aucun traitement. La Commune est équipée de onze réservoirs : trois à la Villette, trois à Villard Laté, cinq à l'envers (les Eduits, Champcella, Ratier).

En 2018, les services communaux ont repris la facturation de l'eau potable suite à une décision municipale. De ce fait, la périodicité réglementaire a été respectée puisque chaque abonné a reçu sa facture en novembre 2018.

La consommation a été facturée, en 2018, par la mairie à 0.97 euros le m<sup>3</sup>.

L'assainissement assuré par la société SUEZ est facturé séparément.

L'eau distribuée sur notre Commune fait l'objet de nombreux contrôles sanitaires tout au long de l'année. Les résultats de ces différentes analyses sont affichés en Mairie et un rapport dressé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA est disponible sur le site internet de la commune.



Réservoir d'eau potable du Bois des Coqs

### BUDGET DE L'EAU 2019

Section de fonctionnement  
1 180 540,00 €

Section d'investissement  
En dépenses : 1 482 790,00 €  
En recettes : 2 250 390,00 €

Budget global  
En dépenses : 2 663 330,00 €  
En recettes : 3 430 930,00 €

A l'unanimité, les élus ont voté lors du conseil municipal du 27 septembre 2018, le report du transfert de la gestion de l'eau à la Communauté de Communes du Briançonnais. Ainsi jusqu'au 1er janvier 2026, la commune gardera en régie la gestion de l'eau afin de mieux maîtriser son coût, et son approvisionnement.

La Commune rénove et entretient  
les fontaines et les lavoirs  
Villard Laté : remplacement de 2 lavoirs à l'automne  
4 000 €, l'un.





# Via Guisane où en sommes nous ?

### — Nous voulons revenir sur le projet de voie douce et ses évolutions :

- Le projet de statut de voie verte de 2014 a été abandonné.
- Il s'agira d'une voie douce pour les usages non motorisés (piétons, cyclistes, poussettes, etc.). A l'exception des engins agricoles et des riverains qui pourront circuler exclusivement pour accéder à leurs parcelles.
- Des tracés alternatifs par rapport au projet de 2014 ont été soumis à la concertation. Ces tracés portent des philosophies de projet différentes, l'une tournée vers la promenade, l'autre vers un usage du quotidien pour se rendre sur les lieux d'activités, faire les courses, aller au travail... .

### — Sur la concertation ?

Il y a eu une bonne mobilisation autour de la concertation, plus de 200 personnes lors des réunions publiques, près de 700 questionnaires remplis en ligne. Cette participation citoyenne et les prises de positions des uns et des autres alimenteront la décision des élus de chaque commune, sur le choix des tracés, des mesures de réglementation et d'aménagements, proposés à l'enquête publique.

### — Ce qui ressort de la concertation ?

La nécessité de développer des itinéraires pour les mobilités douces est partagée. Les questions portent notamment sur la meilleure façon de profiter des différents usages (à pied, à vélo, l'hiver) tout en assurant le confort de chacun et en optimisant le coût des aménagements.

### — Sur les conflits d'usage sur la Via Guisane ?

Ce sujet est un questionnement légitime. Le travail de recherche d'information auprès de collectivités qui gèrent des aménagements similaires en France montre que les conflits d'usage existent parfois sur des voies où se mêle une pratique de performance (notamment des vélos de routes) avec un usage familial. Sur la Via Guisane, le revêtement ne permettra pas aux vélos de route de circuler, cela limitera les risques de conflits. La mise en place d'une réglementation, d'une charte discutée et signée avec les clubs et loueurs ou d'un comité d'usagers chargé de faire remonter aux élus les éventuelles problématiques ainsi que des aménagements permettant de réguler la vitesse des vélos, sont des moyens de régler les conflits d'usage. C'est ce qui se pratique avec un certain succès sur d'autres voies douces en France.

### — Quel est le planning de la suite des opérations ?

Le projet sera soumis à enquête publique d'ici la fin de l'année, ce sera l'occasion d'un nouveau moment de concertation.



Sylvie DAO-LÉNA  
Présidente du SIVM

## DU CÔTÉ DU SIVM

### LE SKI DE FOND CET HIVER AU PARC DES COLOMBIERS



Cette année, les pistes du Parc des Colombiers ont été ouvertes presque en continu du 22/12/18 au 29/03/19. Grâce à l'enneigement artificiel, les pistes ont permis au domaine nordique de Serre Chevalier, d'assurer la dernière quinzaine de fonctionnement de la saison. L'initiation Ski de fond - Biathlon avec le Club CSSC et les ESF, proposée les lundis et mercredis soirs pendant les vacances scolaires, a rencontré un succès croissant (entre 70 et 100 personnes par soirée). Les écoles du Briançonnais, que nous recevons traditionnellement sur notre domaine de Serre Chevalier (environ 1300 chaque année), ont aussi profité de cet équipement : 600 enfants sont venus s'initier, avec leurs moniteurs, aux joies du ski de fond.

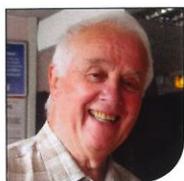
### UNE FUTURE PROMENADE PIÉTONNE, LE LONG DU CANAL GAILLARD...

*Le SIVM de Serre Chevalier\*  
va aménager les berges du canal,  
en chemin piéton de Briançon à la Salle.*



\*SIVM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

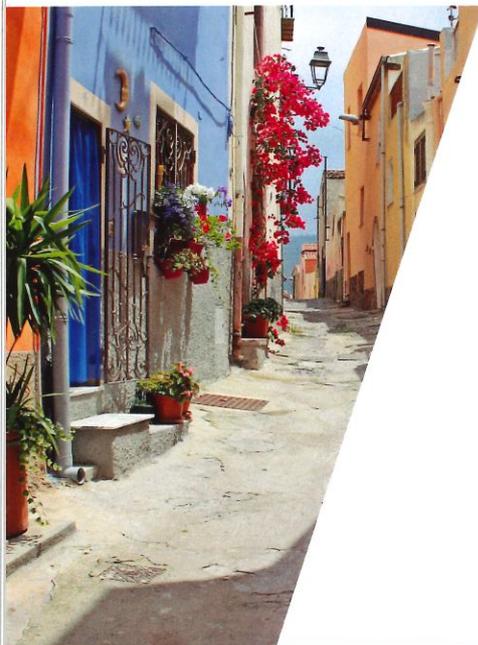
## ZOOM SUR...



Simon Astier  
Adjoint délégué  
aux affaires sociales



Martine Tsalatapanis élue  
à la commission des affaires  
scolaires



### Voyage des Aînés

Il aura lieu cette année en Italie du Sud, du lundi 23 au dimanche 29 septembre 2019.

> Inscription en mairie  
après du service Accueil



### Cérémonie du 08 mai

Madame Le Maire remercie les enfants de l'école et leurs professeurs, le groupe historique du 159<sup>ème</sup> RIA, l'Echo de la Guisane, le groupement de sapeurs pompiers, les élus et la population qui malgré le mauvais temps ont participé à cette cérémonie du souvenir

### Accueils de Loisirs

#### Les Petits Aigles

#### et Le Club des Chevaliers Été 2019

Les Accueils de Loisirs « Les Petits Aigles » et le « Club des Chevaliers » invitent les enfants de 3 à 6 ans pour le premier et de 7 à 12 ans pour le deuxième du 09 juillet au 29 août à participer à de nombreuses activités de plein air. Une équipe d'animation ultra motivée les attende, composée de Georgia Périnet, Annabelle Rousseau, Audrey Petiteau et Isalline Challier.

Toutes les modalités d'inscription  
sont disponibles sur le site de la mairie  
[www.saint-chaffrey.fr](http://www.saint-chaffrey.fr)

### Votre avis nous intéresse

Le service des Espaces Verts (services techniques de la Mairie) a mis en place, à l'automne, une multitude de bulbes de tulipes, Allée des Boutiques et Rond-Point de la benne. Quelle surprise, au printemps, d'admirer cette chaîne de fleurs surgir du sol ! Avez-vous aimé ou pas ?

Laissez votre avis sur le site de la mairie [www.saint-chaffrey.fr](http://www.saint-chaffrey.fr) ou sur le cahier mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Merci d'avance



### Opération broyat

Les 6 et 7 juillet vous pouvez récupérer du broyat végétal aux services techniques de Pont Carles

## ÉTAT CIVIL

## Naissances

- PATAULT Mathys 12/12/2018
- PIASCO Louis 21/12/2018
- MATHIEU Mathéo 01/02/2019
- CORNET Juliette 26/02/2019
- DIDIER Tom 14/04/2019

## Mariage

- BORDAS Vincent  
& BARRER Céline 29/12/2018

## Décès

- MERLE Marguerite  
épouse FAURE-VINCENT 27/12/2018
- CHAMPAGNEUX Annie 11/01/2019
- MELQUIOND Arthur 16/02/2019
- MATT Elliott 16/02/2019
- ABELLI Benjamin 16/02/2019
- LEPROUX Claudine  
épouse NEVU 19/02/2019
- BLANCHARD Béatrice 05/03/2019
- GUILLAUMONT Anne  
épouse HERMIL 19/03/2019
- ASTIER Georges 05/05/2019
- GAILLARD Maryse  
épouse ASTIER 13/05/2019
- BLANCHARD Anne-Marie 23/05/2019

Ils sont nombreux à être partis beaucoup trop tôt.

Le Maire et l'ensemble du Conseil renouvellent leurs pensées aux familles, amis, touchés par le deuil.

Ils remercient également toutes les personnes qui ont exprimé leur soutien après le drame survenu en février dernier.



### Centenaire et doyenne de la commune, Fernande ROGIER a 100 ans.

Elle est née le 14 avril 1919 à Troyes dans l'Aube. Fernande et Maurice, son mari, s'installent dans la région en 1975, pour profiter d'une retraite bien méritée suite à une vie professionnelle remplie en tant que commerçants.

Aujourd'hui veuve, elle est grand-mère de deux petits-fils et arrière-grand-mère de Chloé, 17 ans.



Martine ALYRE  
Première Adjointe,  
déléguée au tourisme



## Serre Chevalier Vallée Briançon

Le directeur, Yannick Moredu, a quitté ses fonctions le 2 mai dernier (Fin de contrat). Cette décision a été prise d'un commun accord entre lui et les élus.

Marie-Aude Puy directrice adjointe assure une nouvelle fois cette vacance !



SCV dit avoir fait une bonne saison hivernale ! Pour le secteur de Chantemerle le domaine prévoit comme tous les ans des investissements :

- Rénovation des toilettes du « Grand-Alpe ».
- Création d'une Tyrolienne :  
Départ du sommet du 2<sup>ème</sup> tronçon du téléphérique,  
Arrivée au bout du plateau du Grand Alpe.

La mise en service de cette Tyrolienne initialement prévue pour cet été a pris un peu de retard (autorisations et études d'impacts sur l'environnement !), mais elle devrait être opérationnelle en décembre 2019.



### FRÉQUENTATION EN HAUSSE DE LA NAVETTE VILLAGE HIVERNALE !

Cette navette rentre dans les habitudes, vous êtes de plus en plus nombreux à délaissier votre voiture !  
Ce transport gratuit, financé entièrement par la commune remplit pleinement son rôle !

**73 857** ▶ voyageurs  
pour l'hiver 2017/2018

**75 441** ▶ voyageurs  
pour l'hiver 2018/2019

Soit une moyenne de **594** voyageurs par jours !



### MARCHÉ, le jeudi

Depuis l'hiver dernier, la place du Téléphérique a retrouvé son marché hebdomadaire en journée avec des marchands de plus en plus nombreux.  
Nous comptons les retrouver cet été.

## CET HIVER NOUS AVONS EU QUELQUES BEAUX ÉVÉNEMENTS À FORTE PARTICIPATION !

- Le grand prix : **1 500 participants !**
- Le **Trophée de Serre Chevalier** avec deux beaux concerts gratuits (CharlieWinston et Bob Sinclar) : **5 000 spectateurs !**
- Une **dégustation de la Saint Valentin** durant un aller/retour dans une benne du télécabine de Ratier (organisée par l'association des commerçants avec l'aide de SCV) : **40 couples.**
- **Salons des vins et des saveurs.**



## le mot des conseillers municipaux minoritaires de St Chaffrey GESTION DE L'EAU

La loi NOTRe impose le transfert de la gestion de l'eau potable au profit de la communauté de communes du Briançonnais à partir de 2020.

En septembre dernier, nous avons affirmé notre détermination de maintenir ce service communal, (l'eau est notre patrimoine) et l'ensemble des membres du conseil municipal a voté favorablement.

Nous pouvons nous satisfaire de cette décision, qui pour l'instant n'est qu'une étape qui devra être validée par au moins 25 % des communes membres de la CCB pour être effective.

Nous estimons qu'une gestion communale, (par nos agents qui connaissent parfaitement le réseau) au plus proche des usagers est gage d'un meilleur service.

De plus, nous pourrons dans l'avenir, utiliser ces réseaux hydrauliques pour produire et alimenter en énergie verte, certains bâtiments communaux au moment où le prix de l'électricité augmente en France, dans des proportions déraisonnables.

Nous sommes totalement mobilisés dans ce dossier, qui permettrait à notre commune de s'inscrire dans une démarche de transition énergétique mais aussi économique.

Vos conseillers municipaux minoritaires dévoués.

Marielle Ferraris - Christian Fine  
Benjamin Melquiond - Stéphane Blanchon



## BAIGNADE BIO de Chantemerle

### DATE D'OUVERTURE

Du samedi 15 juin au dimanche 15 septembre.  
Du 15 juin au 5 juillet de 12h à 18h  
(sauf le week-end ouverture à 11h).  
Du 6 juillet au 1 septembre de 10h à 19h.  
Du 2 septembre au 15 septembre de 12h à 17h.

### TARIFS

adulte	4 €
enfant (5 à 10 ans)	3 €
Gratuit pour les - de 5 ans (pas d'âge minimum)	
<b>Abonnement 10 entrées</b>	
adulte	30 €
enfant (5 à 10 ans)	28 €

### COURS COLLECTIFS

Yoga, pilates et stretching du 8 juillet au 25 août.

☎ 04 92 21 19 42

f Baignade Bio de Chantemerle

1 Saint Jean  
Illegio

1 Anfondu Serre Chevalier/  
Départ et arrivée place du  
ue

1 o tour des Alpes  
ace du téléphérique, arri-  
l du Granon

1 LLET  
la fête nationale offert  
mairie

1 LLET  
ce et concert "Mascara" -  
téléphérique

1 LLET & 10 AOUT  
pêche  
Colombiers

1 JUILLET  
a Sainte Marie Madeleine -  
té

1 LLET  
du Tour de France (étape  
Valloire via cols de Vars et  
La chaussée à Briançon et  
alibier).

### 28 & 29 JUILLET

Fête de la Saint Jacques  
Chantemerle

### 30 JUILLET

Relais course pedestre en soirée -  
Chantemerle

### 31 JUILLET

Journée porte ouverte à la filature  
"Longo Mai" - Chantemerle

### 6 AOUT

Fête de la transfiguration  
Hameau des Tronchets

### 13 AOUT

Fête de la laine et soie (marché et  
animations artisans : tonte des mou-  
tons, lavage, cardage, filage de la  
laine, fabrication du feutre, impres-  
sion sur tissu...)  
Place du téléphérique

### 15 AOUT

Défi du Granon  
(Course pedestre et cycliste)

### 17 AOUT

Concert lyrique avec le Trio Iris et  
Aurélie Brémont  
Salle du Serre d'Aigle

### 24 & 25 AOUT

Fête de Saint Arnould

### 28 AOUT

Haute Route - Course cycliste  
Départ place du téléphérique  
et arrivée au col du Granon

### 31 AOUT & 1ER SEPT

Musiques au Sommet  
Serre Ratier

Programme complet et  
détailé disponible dan  
les bureaux  
d'accueil de l'Office de  
Tourisme de Serre Chevalier/  
Briançon ou sur le site :  
[www.serre-chevalier.com](http://www.serre-chevalier.com)

